

MilkBE ajuste ses contributions

Date de publication

11/01/2024 - 08:52

une approche révisée pour le botulisme et plus d'attention au développement durable

Les administrateurs de MilkBE ont établi et approuvé le budget pour 2024. Les principaux postes budgétaires de MilkBE demeurent le monitoring des contaminants dans le lait cru, la durabilité et le fonds de solidarité botulisme. Le budget reflète une approche révisée du régime de contribution du Fonds Botulisme et l'importance grandissante des projets de durabilité sectoriels. Ceci revient au final à une très légère hausse de la contribution des producteurs laitiers.

Sur le plan budgétaire, Monimilk, Durabilité et Botulisme demeurent les principaux postes au sein du fonctionnement de MilkBE. En outre, la gestion du cahier des charges QFL, la procédure de suivi au profit de la qualité du lait cru et la représentation de notre secteur laitier belge au sein de la Fédération internationale laitière relèvent des tâches essentielles de l'organisation de branche du secteur laitier belge.

Moindres prélèvements pour le Fonds Botulisme

MilkBE gère le [fonds de solidarité Botulisme](#) qui autorise le paiement d'une indemnité aux producteurs laitiers touchés par un incident de botulisme dans leur exploitation. Le fonds prévoit une indemnisation du lait détruit et une intervention en cas de mortalité sévère au sein du cheptel des vaches laitières. Heureusement, le nombre de cas graves de botulisme est resté limité ces dernières années, ce qui a permis de constituer une certaine réserve. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de réduire fortement les prélèvements pour le Fonds Botulisme en 2024.

Les projets de durabilité gagnent en importance

La poursuite du renforcement de la durabilité du secteur laitier belge demande et mérite une attention croissante. La durabilité est dès lors un point focal de MilkBE et le poste budgétaire pour la [Durabilité](#) a été majoré pour créer une marge budgétaire supérieure. Les producteurs laitiers et les acheteurs de lait contribueront à cette hausse de façon proportionnelle.

Que cela signifie-t-il concrètement?

En 2024, la contribution finale à MilkBE (hors TVA) se présentera comme suit:

- pour les fournisseurs laitiers: hausse de 0,0635 à 0,0645 euro par 1.000 litres de lait;
- pour les acheteurs: hausse de 0,0760 à 0,0892 euro par 1.000 litres de lait.